

N/REF : 26/06/2024 13H48 C:264050 I:33807
V/REF : TEL PROPRIETAIRE
V/Appel du Mercredi 26/06/2024 a 13H48

BOZONNET

**254 ROUTE DE PIERVAL
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 30 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 254 DE PIERVAL ST MARTIN D'URIAGE - MR BOZONNET 06 60 94 30 76

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COMPLET DU RESEAU PRENDRE RALLONGE HP
PROBLEME GENERAL D ECOULEMENT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/06/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'HORIZONTALE EAUX USEES DEPUIS LE REGARD
EXTRACTION DE LINGETTES ET DE PAPIER
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	214,83	214,83

TOTAL H.T.	214,83
T.V.A. a 10,00%	21,48
TOTAL T.T.C.En EURO	236,31

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN